

Refus d'inhumer Mgr Di Falco dans la basilique Notre-Dame du Laus

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 mai 2016



Voici 2 courriers, l'un concernant la demande de l'évêque de Gap et l'autre la réponse négative de la mairie, malgré l'accord du ministère de l'Intérieur :



Evêché de Gap et d'Embrun pour les Hautes-Alpes

L'Evêque



Monsieur Dominique Bonjour
Maire
Mairie
Le Village
05130 SAINT ETIENNE LE LAUS

réf : JMDF/WZ/16/0522

Gap, le 17 février 2016

Monsieur la Maire,

Par ce courrier, je viens vous remercier pour les différentes autorisations que vous avez délivrées pour la rénovation du caveau de Monseigneur Depéry.

Les travaux se sont bien passés. L'équipe de Monsieur Aubin a fait un travail consciencieux, précis et propre.

L'ancienne plaque en marbre qui était posé au sol au dessus du caveau est désormais à l'intérieur du caveau. Une nouvelle plaque est commandée. Il est de votre ressort de donner votre autorisation pour la pose de la nouvelle plaque dont vous trouverez la maquette jointe à ce courrier. Je me permets donc de vous demander votre accord pour celle-ci.

Aussi, suite aux démarches faites auprès du Ministère de l'Intérieur, j'ai reçu l'accord pour être inhumé dans la basilique de Notre-Dame du Laus. Cette dernière se situant sur le territoire de votre commune, je me permets également de demander votre aval pour cela.

Dans l'attente de votre retour et d'une rencontre, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

✉ Jean-Michel di FALCO LEANDRI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE GAP

MAIRIE DE SAINT ETIENNE LE LAUS

-----05130-----



Monseigneur di FALCO LEANDRI
Maison Episcopale
18, boulevard Charles de Gaulle
CS 46006
05003 GAP Cedex

Objet : Réponse à votre courrier du 17 février 2016

Monseigneur,

Je suis au regret de vous faire part du refus du Conseil Municipal, réuni le 4 mars 2016, par 4 voix contre, 2 voix pour et donc 5 abstentions, concernant votre demande, le moment venu, d'être inhumé dans la basilique de Notre Dame du Laus.

Je reste, bien évidemment, à votre entière disposition pour d'autres demandes ou d'autres renseignements.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma respectueuse et sincère dévotion.

Saint Etienne le Laus le 16 mars 2016

Le Maire,
Dominique BONJOUR

[Source](#)